



Compte-rendu

Réunion publique du quartier Prés d'Arènes

Maison pour Tous Escoutaire : 31 mars 2023

Élus présents

- Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole.
- Nicole Marin-Khoury, adjointe au maire déléguée au quartier Prés d'Arènes
- Séverine Saint-Martin, adjointe au maire déléguée au Renouveau démocratique.
- Laurent Nison, adjoint au maire délégué aux Grands travaux, président de TaM
- Sébastien Cote, adjoint au maire délégué à la Protection de la population
- De nombreux élus de la Ville de Montpellier.

Participants

Environ 350 personnes.

Pourquoi Montpellier change avec vous ?

Le rendez-vous de vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril, dans le quartier Prés d'Arènes est le quatrième d'une série de rencontres au cœur des quartiers de Montpellier, intitulées Montpellier change avec vous.

En plus de la traditionnelle réunion publique, des temps forts de rencontres ont été prévus, une immersion dans le quartier avec : un kiosque mobile d'information, une visite à Mobileco (rue Mas Saint-Pierre), des échanges avec les agents de la Ville et de la Métropole qui travaillent dans le quartier, les associations et les jeunes à la médiathèque Garcia Lorca, un déjeuner avec les enfants, parents d'élèves et l'équipe éducative des écoles Cocteau – Diderot, un café avec les commerçants avenue du Marechal Leclerc, un échange avec les conseils de quartier et les conseils citoyens, une balade urbaine à travers le quartier, de la médiathèque au Jardin de la Pépinière et un apéritif républicain en clôture de ces rendez-vous d'échanges citoyens.

Aperçu de la réunion publique

« *Nous concertons à tous les âges*, a introduit Séverine Saint-Martin, adjointe au maire déléguée au Renouveau démocratique. *On décline nos projets de politique publique avec vous et vous proposons cette démarche nouvelle, faite de moments de convivialité : Montpellier change avec vous.* » Après cette introduction sur ces nouvelles méthodes de concertation, Michaël Delafosse a présenté la stratégie globale portée sur le territoire de la métropole et les grands chantiers engagés à Montpellier. Il a également précisé, en toute transparence, les enjeux financiers de la Ville de Montpellier et de la Métropole, les fortes contraintes budgétaires de l'année, notamment en raison de l'explosion du coût des énergies, et en expliquant en quoi l'utilisation de ces budgets est destinée à changer le quotidien des habitants. Puis, avant d'aborder la seconde partie de la réunion avec les questions-réponses du public, Michaël Delafosse a décliné les



projets en cours et à venir dans le grand quartier Prés d'Arènes (*voir le document présenté lors de la réunion publique*).

Principales interventions du public

1/ « SURBÉTONISATION »

Question : « Je vous remercie tout d'abord, car ces interactions avec les gens des quartiers sont appréciables. J'ai noté quelques-uns de vos termes : « *températures hostiles, nécessité de planter, d'arborer, d'ombrager, de se reconnecter à la nature...* ». Il y a une vraie problématique de « surbétonisation » qui a commencé lors du mandat précédent, mais qui se poursuit hélas. Or, votre programme était d'arrêter les constructions, nous sommes déçus de ne pas le sentir dans le quartier. Exemple : La résidence Le Condor avenue des Prés d'Arènes. Nous avons juste envie d'un peu d'espace vert à la place de ces projets. »

Réponse de Michaël Delafosse : « Je vais être très clair sur mes engagements en terme d'urbanisation. J'ai écrit sur les tracts : « stop à l'urbanisation à la parcelle ». Je n'ai jamais dit : « plus de construction à Montpellier ». L'urbanisation à la parcelle, qu'est-ce que c'est ? Ce sont des maisons détruites pour mettre à la place un immeuble collectif. C'est le plan d'urbanisme en vigueur qui date de 2006, c'est pour cela que nous lançons une révision du PLUI pour changer ces règles d'urbanisme à l'échelle de ville et de la Métropole. Il faut qu'à Montpellier on préserve la diversité des formes du bâti. Quand l'urbanisation s'ouvre, cela doit se faire dans un espace de projet : La Restanque, le quartier République... Plus de mitages comme nous avons connu. Cela va m'attirer des ennuis car il y a beaucoup de propriétaires fonciers qui attendent aujourd'hui de donner une valeur à leur bien. Quand un permis est déposé, conforme en droit, si nous le rejetons, nous sommes condamnés, d'où l'importance d'avoir un PLU révisé. On travaille également sur l'accession aidée, sur un dispositif de foncier solidaire... »

2/ INSÉCURITE SUR LES TROTTOIRS

Question : « Il y a des problèmes de sécurité avenue de Palavas et chemin de Moularès. Les automobilistes ne respectent pas les limites et les trottoirs sont très étroits. L'idée d'habitants du quartier est d'installer des passages piétons protégés par des ralentisseurs. »

Réponse de Michaël Delafosse : J'ai pris le nom des rues que vous citez, on va les étudier.

3/ CIRCULATION DES BOULEVARDS RABELAIS ET VIEUSSENS

Question : « Depuis l'été 2022, les riverains des boulevards Rabelais et Vieussens subissent le passage des 16 000 voitures jour sur des boulevards qui ne sont pas calibrés pour cela. Ils sont devenus un passage obligé du transit inter-quartiers est-ouest et ouest-est de Montpellier sud depuis la fermeture totale de l'avenue Dubout. Si nous saluons les initiatives de mobilité douce de cette équipe municipale, nous déplorons les conséquences de cette politique sur notre quartier, notre environnement et notre qualité de vie, sur notre santé physique, mentale et celle de nos enfants, la sécurité des cyclistes et des autres usagers. Il nous semble tellement injuste de concentrer un tel trafic sur un nombre limité de riverains



pour l'apaisement relatif des autres. Nous demandons de mettre fin à cette situation et de mettre en place des solutions rapides et concertées. Des solutions existent, nous vous en avons proposées plusieurs. Nous vous demandons au moins de rétablir le sens unique sur Rabelais - Orient sur une seule voie avec une véritable double piste cyclable apaisée. Sachez que nous sommes toujours à votre disposition. »

Réponse de Michaël Delafosse : « Merci pour votre ton correct. Nous avons engagé une transformation importante du plan de circulation pour sortir le trafic de transit du centre-ville. Avec le collectif, nous avons voulu communiquer sur l'impact trafic et l'impact pollution de ce plan. Nous mesurons bien le changement. Avec Mme Frêche, nous reprendrons contact avec vous et nous vous présenterons ces points, comme nous nous y sommes engagés, sur l'évolution du rond-point des Prés d'Arènes et le contournement ouest de Montpellier. »

4/ LIGNE 4

Question : « Je suis d'accord avec vous : enlever les voitures, utiliser plus les transports en commun... Mais la ligne 4 ne fonctionne pas ! Avec les gilets jaunes, les grèves... Il n'y a pas assez de rames et elles sont bondées. Sur les autres lignes, il y a des navettes qui sont mises en place. Mais sur la ligne 4, TaM ne fait rien. »

Réponse de Michaël Delafosse : « Des navettes sont mises en place quand il y a des travaux, pas quand il y a des mouvements sociaux. Ceux-ci posent en effet des problèmes d'exploitation qui perturbent le réseau. On travaille sur cette problématique. On essaye d'accompagner financièrement les chauffeurs de TaM, on met en place la police métropolitaine des transports pour leur sécurité et celle des passagers, on achète 77 rames de tramway supplémentaires, certaines permettront d'améliorer la performance du réseau... Cette augmentation de l'offre est importante. Et peut-être qu'il faudra un jour réinterroger l'organisation du réseau, notamment avec le nœud devant la gare, pour pouvoir l'optimiser. »

5/ CITE MION ENCLAVÉE

Question : « Rabelais est surchargé, Dubout change de sens... Le quartier de la Cité Mion est enclavé, comment fait-on pour sortir ? Je travaille à Mauguio, il n'y a pas de transport en commun, ce matin j'ai dû prendre un sens interdit ! »

Réponse de Michaël Delafosse : « Je vous invite à voir en fin de réunion M. Nison, adjoint au maire délégué aux Grands travaux, pour lui donner votre adresse. »

6/ PISTE CYCLABLE ALBERT DUBOUT

Question : « Sur l'avenue Albert Dubout, sur les visuels, il y avait une vraie piste cyclable, mais la bordure qui vient d'être posée est ridicule. Elle doit faire 5 cm de haut. Un enfant de 10 ans ne peut pas faire du vélo seul, ce n'est pas sécurisé. »

Réponse de Michaël Delafosse : « Cette bordure a été faite ainsi pour permettre le passage des pompiers, il faut être sûr que les véhicules de secours puissent l'enjamber. »



7/ AVENUE DES PRÈS D'ARÈNES

Question : « Vous n'avez pas parlé de l'avenue des Près d'Arènes qui est longée par les bâtiments en construction au ras des trottoirs sans arbres, cette avenue est une autoroute, quel est son devenir ? »

Réponse de Michaël Delafosse : « Il faut sécuriser les axes. Nous avons adopté un changement de plan de circulation dont je mesure qu'il n'est pas évident. Le but est de sortir une partie du trafic de transit qui aujourd'hui existe par un appareil qui fait la terreur de tous les maires de France : Waze, qui guide les gens dans des endroits parfois détournés. On peut faire un travail à court terme : identifier un ralentisseur, un radar pédagogique... Sur le rond-point des Près d'Arènes, qui est depuis longtemps un point noir de circulation, nous menons un travail en deux parties : premièrement, quand nous aurons le COM (Contournement Ouest de Montpellier), une grande partie du transit pourra être sorti. Deuxièmement, nous travaillons avec d'autres collectivités pour que l'A709 devienne une route départementale ou régionale. Cela nous permettrait de créer d'autres sorties et d'éviter cette saturation du rond-point. On n'y est pas encore, mais nous ouvrons cette discussion. Aujourd'hui, la réglementation autoroutière nous empêche de faire une sortie au niveau d'Odysseum et de recalibrer. Enfin, c'est aussi notre pari, il est difficile j'en conviens, de baisser le trafic. Trop de gens prennent leur voiture pour faire 300 mètres. Les choses changent avec notamment la gratuité des transports, le développement du covoiturage, le partage de voiries... Nous ne pouvons pas continuer avec le tout voiture. Cela ne se fait pas d'un coup de baguette magique. »

8/ LA TOUR SAINT-MARTIN

Question : « Je tiens d'abord à saluer le travail de Françoise Carteau de l'école Diderot. Je reste dans le quartier, j'aime la mixité. Que va-t-il se passer pour la tour Saint-Martin ? »

Réponse de Michaël Delafosse : « Merci de rendre hommage aux équipes enseignantes qui se démènent dans le quartier. On doit être très attentif à la question de l'équilibre social dans le quartier. Concernant la tour Saint Martin, depuis longtemps ce sont des copropriétés privées, certaines font l'objet de suivi. Quand les copropriétés sont dégradées nous sommes intervenus. C'est le cas à la Mosson, par exemple, où on essaye de mobiliser des crédits ANAH. Nous suivons de près la situation de Saint-Martin. Après la Mosson et les Cévennes, il faudra sans doute qu'il y ait une action de mobilisation plus globale pour reprendre et accompagner un certain nombre de copropriétés et sur la domanialité. »

9/ TRAM ET MUTUELLE COMMUNALE

Question : « Dans le bus il y a de la place pour la mobilité réduite, mais pas dans le tramway, les jeunes prennent les places près de la porte.

Autre question : La mutuelle communale est sur votre programme, c'est pour quand ? »

Réponse de Michaël Delafosse : « On aura une campagne de sensibilisation sur les transports en commun, cela s'appelle juste le respect des règles. On cède sa place. Concernant la mutuelle communale, merci de me rappeler à mes engagements. Nous lançons le dispositif courant 2024 en lien avec le CCAS et la Caisse primaire d'assurance



maladie. Ce sera pour une partie des seniors, mais aussi les jeunes travailleurs qui ont des contrats de courte durée. Pour une solidarité collective. »

10/ CIRCULATION CITÉ MION

Question : « Je suis depuis 20 ans à Montpellier avec une très jolie maison à la cité Mion. Depuis un an, je suis très malheureuse. C'est plus qu'une souffrance. L'horreur pour traverser. Sur le boulevard Rabelais, mon mari s'est fait renverser. Tout le monde prend ma petite rue. Un plateau traversant a été mis en place. Les poids lourds et les bus sautent sur ce terre-plein et font un vacarme d'enfer. Dans mon canapé ça vibre ! »

Réponse de Michaël Delafosse : « M. Nison, adjoint au maire délégué aux Grands travaux, va vous voir après la réunion pour parler de ce sujet. »

11/ CARNAVAL ANTILLAIS

Question : « Avenue du Pont Trinquat, le carnaval antillais s'impose chez nous chaque année. On ne peut plus entrer ni sortir. On fait pipi dans nos impasses, des bouteilles sont cassées, des dealers sont dans nos impasses... On doit faire la police, car la police municipale fait juste la circulation. »

Réponse de Michaël Delafosse : « Le carnaval antillais va changer de quartier. Il y a des moyens de police qui sont en place. M. Sébastien Cote, adjoint à la tranquillité publique, pourra vous répondre sur ce sujet. »

12/ URBANISME

Question : « Je suis président d'une association du lotissement Le Mas sur l'extension Consuls de Mer. Dans le PLU, il est prévu une urbanisation à la parcelle. On saupoudre, et pourtant ce n'est pas une ZAC. Il ne faut pas construire des bâtiments à cet endroit. Il faut revoir le PLU. »

Réponse de Michaël Delafosse : « Mme Maryse Faye, adjointe à l'urbanisme durable, est à votre disposition. On l'abordera avec le PLUI. »

13/ARRETS MALADIE DE LA VILLE

Question : « En 2020, Montpellier était la Ville où il y avait le plus d'arrêts maladie des employés municipaux, c'est un budget important. »

Réponse de Michaël Delafosse : « Dans quelques semaines, un rapport de la Chambre régionale des comptes va faire parler de Montpellier car le niveau d'absentéisme est anormalement élevé pour une collectivité territoriale. Nous avons fait le choix, en conseil municipal, d'un plan d'action de lutte contre l'absentéisme. Il faut s'attaquer à l'ensemble des facteurs de cet absentéisme. Nous nous sommes engagés à rendre public chaque année le taux d'absentéisme pour montrer l'avancée de notre plan. Il faut travailler sur les mobilités professionnelles, les conditions de travail, les absentéistes qui contreviennent aux règles, les certificats de complaisance... »

14/ POLLUTION

Question : « Je suis piéton, cycliste, j'utilise les transports en commun, je suis



automobiliste... Je coche toutes les cases. Pour faire mes courses, je mets un masque pour éviter les vapeurs d'essence du boulevard d'Orient jusqu'aux halles Jacques Cœur. Tout le long, des arbustes ont été coupés... »

Réponse de Michaël Delafosse : « Chaque fois que nous pouvons mettre un arbre, nous le faisons dans le plan 50 000 arbres. Beaucoup se moquent de moi de mettre des arbres sur la Comédie, mais j'assume ce choix. Au début ils sont petits, mais un jour ils sont grands.

Dessous on s'ombrage, c'est le cœur de la ville et symboliquement dans l'Écusson minéral, on plante. Partout où on peut, il faut désimperméabiliser pour rafraîchir, pour embellir, pour capter l'eau qui parfois est une menace. »

15/ STATIONNEMENT VÉLO

Question : « Habitante de Saint-Martin, avenue Maréchal Leclerc. Nous avons une marée de voitures garées sur les trottoirs. Est-ce qu'il y a des actions de la police municipale ? Et est-ce que vous allez développer le stationnement vélo, car il y a un seul arceau, pas de locaux vélos... »

Réponse de Michaël Delafosse : « Nous installons des arceaux vélos sur l'espace public. Mais sur les biens qui ne sont pas publics, ce sont les syndicats qui doivent décider s'ils affectent ou pas des locaux vélos. On travaille également sur la sécurisation des vélos avec une stratégie de boxes bleus qui permettent de stocker les vélos. »

16/ COLLÈGE DES AIGUERELLES

Question : « Au collège des Aiguerelles, qu'allez-vous faire pour les sorties d'école ? Les voitures se garent en double file. Des places handicapées sont prises. C'est dangereux. Dans le parc des Aiguerelles aussi, des collégiens font du vélo roue arrière, ils hurlent et insultent les résidents, c'est dangereux pour nos enfants. Pouvez-vous verbaliser ? »

Réponse de Michaël Delafosse : « Nous allons travailler sur ce sujet. Ce n'est pas la première fois que vous nous interpellez. On va faire beaucoup de contrôles sur les places handicapées. Après, on ne peut pas être derrière tout le monde. Le respect de la règle c'est le fondement de la vie en société. On aura une campagne de sensibilisation. Pour les places handicapées, les infractions à 135 euros, des hommes et des femmes verbaliseront. On rendra public le nombre d'infractions relevées. On va faire de la vidéo verbalisation pour éviter les stationnements en double file. Nous développons le nombre d'agents de protection des écoles. On partait de zéro. On en déploie devant les écoles, les collèges où il y a des problèmes de sécurité. Il y en a un devant Les Aiguerelles. »

17/ POLICE MUNICIPALE ET TRAM

Question : « Je suis membre du conseil citoyen et je suis dans l'opposition municipale NUPES. En tant qu'habitant de Saint-Martin, je vous avais informé l'année dernière sur le risque de transformer Saint-Martin en souricière avec les travaux prévus avenue Dubout. Malheureusement notre quartier est devenu la souricière que l'on craignait. On ne peut pas rattraper la voie rapide, alors qu'il y avait un aménagement tout simple à faire sans passer par le chemin des écoliers qui vous est si cher. On trouve fort regrettable que vous n'ayiez



pas pu faire cela. En plus, les cadences de tram ont été divisées, l'attente est insupportable. Est-ce qu'il y a un plan de recrutement à la TaM ? Il y a aussi la question d'insécurité à Saint-Martin, de plus en plus criminogène. Les policiers jouent au chat et à la souris, on aimerait une présence continue. Il y avait un commissariat avant... »

Réponse de Michaël Delafosse : « La police municipale fait son travail avec les effectifs qui sont les siens. Les commissariats de quartier, pourquoi pas. Mais il vaut mieux des policiers qui ne soient pas dans les bureaux, mais sur le terrain. C'est le cas des commissariats mobiles qui permettent d'aller où il y a les problèmes, c'est efficace pour agir à proximité. La police fait des actions de prévention également.

Je ne sais pas si Saint-Martin était formidable il y a trente ans, mais il faut travailler. Il y a des enjeux de mixité sociale, un urbanisme de cursive qui pose des problèmes sur lequel il faut être résolu. Il faut être intransigeant avec les « souris ».

Concernant TaM, on lance une campagne de recrutement des conducteurs. Elle est en cours. On travaille auprès des établissements scolaires pour proposer une formation qualifiante. Mais partout les réseaux de transport sont en grande tension, un peu comme chez les soignants. »

18/ CIRCULATION AUX ABORDS DU COLLÈGE

Question : « Merci pour la gratuité des transports en commun. Je suis dans une petite rue privée, passage obligé pour les élèves qui vont au collège, c'est un enfer le matin. Les voitures vont vite. »

Réponse de Michaël Delafosse : « Enfin le collège de Port Marianne est ouvert pour les 6^e et 5^e et à la rentrée prochaine les 4^e et 3^e. Notre ambition est que dans cette ville, comme avant, le chemin des écoliers se fasse à pied, en vélo. Je suis professeur de collège, il y a plein d'enfants qui viennent en voiture, ce n'est pas bon pour la santé, la qualité des apprentissages... Il faut que l'habitude se prenne, d'où la sécurisation des écoles. On finance un programme de pedibus pour accompagner les enfants. »

19/ STATIONNEMENT ET CIRCULATION SUR LE CHEMIN DES ÉCOLES

Question : « Pour le chemin des écoles Signoret et Jacques Brel, il y a la rue des Tulipes avec des trottoirs étroits, un défilé de voitures excessivement dangereux, personne ne respecte le sens interdit, des bords de trottoir pas assez hauts où les gens se garent... »

Réponse de Michaël Delafosse : « Serons-nous demain une ville sans voiture ? Assurément non. Des gens ne pourront pas faire autrement. J'ai pris le nom de chaque rue, j'ai noté le sens interdit qui n'est pas respecté, on va essayer de travailler dessus. Pour lutter contre le stationnement illicite, parfois on met des potelets, j'aimerais une ville sans. Mais des gens ne respectent pas. Sur chacun des endroits cités, nous allons voir quel type d'aménagement on peut mettre en place. »

20/ PLAN DE CIRCULATION CITÉ MION

Question : « Je représente la présidente de Mion association, je vous transmets nos remarques sur le nouveau plan de circulation. »

Réponse de Michaël Delafosse : « On va prendre la lettre de l'association et travailler sur un projet de réponse. »



21/ CONVIVIALITÉ DANS LE QUARTIER

Question : « Le 3^e tronçon de l'avenue du pont Trinquat qui prend racine à Germaine Tillion et qui va vers la commune de Lattes est saturé de voitures entre 8h et 9h30. C'est un quartier énormément urbanisé. Ces immeubles n'ont pas créé de convivialité. On pourrait prévoir autre chose que ces immeubles serrés, des lieux où les gens se rencontreraient, que ça fasse nouveau quartier.

Concernant la nature du sol de ce quartier, il n'y a pas de cave. Le sol est plein d'eau, est-ce bien raisonnable de creuser, il y a une question écologique à la clé. »

Réponse de Michaël Delafosse : « La convivialité est une question importante. À Port Marianne, nous avons ouvert une maison pour tous Frida Kahlo, on a rencontré le tissu associatif, plein d'énergie, qui crée du lien. Les associations font des manifestations, on essaye toujours d'être à leurs côtés, mais on en fait jamais assez. La puissance publique doit accompagner des lieux des possibles. Il y a aussi le nouveau parc d'Arménie, sur le parvis de la mairie. On travaille sur un projet de marché...

Concernant l'eau et la nature dans une ville, il faut maîtriser le risque inondation. La question de l'eau nous la prenons au sérieux à tout point de vue : travaux de voirie, vulnérabilités, construction... Par exemple, l'aménagement du futur parc Lantissargues va aussi nous aider. Il est nécessaire pour les épisodes cévenols. »

22/ PROBLÈME D'URBANISATION ET DE VÉGÉTALISATION PORT MARIANNE

Question : « Merci pour les changements à Montpellier. Nous habitons entre Garcia Lorca et Port Marianne. Nous sommes horrifiés par tous les bâtiments de Port Marianne, pas d'arbres. Il y a de la place pour les arbres rue Saint-Hilaire. Les camions et voitures garés sur les trottoirs, du stationnement illégal. Qu'est-ce qu'on peut faire ? Un scooter a failli me rentrer dedans sur une rue piétonne.

Autre question, un grand absent aujourd'hui la culture, qu'en est-il du festival de Radio France ? »

Réponse de Michaël Delafosse : « Sur les scooters dans l'Écusson, on verbalise dans la zone piétonne et dans une campagne de communication, on rappelle les règles. La police municipale intervient. Avec M. Cote nous travaillons à un code de la rue et faisons de la pédagogie. C'est le travail de 146 policiers municipaux, les 40 policiers des transports à venir. La culture, si ça n'avait été que moi, on en aurait parlé pendant deux heures. C'est notre engagement, nous continuons nos efforts budgétaires, notre candidature permet de déployer davantage d'énergie, de questionner les approches en faveur de la culture. Pour Radio France, avec Carole Delga, nous recentrons le festival sur Montpellier. Toujours le concert du 13 juillet au soir sur le parvis de la mairie, sur l'esplanade de l'Europe le concert gratuit pour toutes et pour tous... La culture doit faire partie du projet de Montpellier, comme le sport. »

Merci pour la qualité de la réunion, l'équipe municipale est là pour répondre à vos questions.



**MONTPELLIER
CHANGE
AVEC VOUS**

Continuez à envoyer vos contributions :
sur la plateforme participer.montpellier.fr
ou en saisissant Montpellier au quotidien sur montpellier.fr